

MAGAZINE MUNICIPAL

Larmor Plage

N°41

Décembre 2022

MEILLEURS VŒUX 2023

ENVIRONNEMENT

*Sobriété énergétique :
la ville poursuit son
engagement*

Pages 10-11

DOSSIER

Parc de l'Océan

Pages 13 à 15

ÉVÉNEMENTS

*Programmation
culturelle*

Pages 26-27

Sommaire N°41



4-6 Entretien

- Patrice Valton répond aux questions

7 Social

- Changeons notre regard sur les handicaps !

8 Travaux

- Point sur les travaux de voirie

9 Urbanisme

- Point sur les projets d'urbanisme

10-11 Environnement

- Sobriété énergétique
- Des gestes simples du quotidien

12 Culture et patrimoine

- Adhésion à la charte «Ya d'ar brezhoneg»

13-15 Dossier

- Le parc de l'Océan

16 Recensement

17 Citoyenneté

- Stop aux violences intra-familiales, sexuelles et sexistes

18-19 Enfance-jeunesse

- Les projets du secteur enfance-jeunesse

20 Vie des services

21 Arrêt sur images

22 Tribune politique

23 Commerçants

24 Portrait

- Portrait d'une famille larmorienne partie faire le tour du monde !

25-27 Événements

28-29 Médiathèque

- Expositions et animations
- Coups de cœur
- Bonne retraite à Marie-Pierre et bienvenue à Christelle Lamour

30-31 Agenda



Édito

du maire de Larmor-Plage
Patrice Valton

Mes chers concitoyens,

C'est après une superbe saison estivale et un automne particulièrement clément que s'achève cette année 2022.

Nous avons encore été confrontés ces derniers six mois à des crises inédites, celle de la pénurie de l'eau pendant la canicule, celle aussi de l'augmentation vertigineuse du coût de l'énergie par suite de la guerre en Ukraine et de l'arrêt technique de nombre des centrales nucléaires. Même si nous pouvons raisonnablement espérer une amélioration de la situation, il devient désormais évident que nous devons changer durablement nos modes de vie et de consommation. C'est le sens du plan de sobriété énergétique que nous avons mis en place, qui porte des mesures immédiates mais aussi des investissements importants à moyen et long terme. Chacun d'entre nous doit se sentir concerné.

Pour autant municipalité et services auront veillé à la magie de Noël en assurant les illuminations place Notre Dame, en maintenant aussi toutes les animations programmées pour le bonheur des enfants. C'est un choix que nous assumons car Noël doit être le moment privilégié des retrouvailles familiales, de la joie et de la bienveillance ; la fête doit parfois l'emporter sur l'économie... Ce choix reste d'ailleurs raisonnable puisque ces belles illuminations fonctionnent à l'économie d'une faible consommation électrique et sur des plages horaires limitées.

Vous trouverez dans ce dernier bulletin municipal de l'année 2022 tout le programme de ces animations. Je ne doute pas de leur succès tant elles sont riches et variées : l'arrivée du Père Noël en bateau, le conte du petit renne blanc, un spectacle de feu, le traditionnel feu d'artifice et quelques autres surprises encore. Notre magazine évoque également les sujets d'actualité comme notamment : un nouveau délégataire pour le camping de la Fontaine, l'avancement du PLU révisé, le projet d'aménagement du parc de l'Océan, le recensement, l'adhésion de la ville à la charte « Ya d'ar Brezonneg », le Mac'Do, ou les sangliers...

Le 12 janvier prochain et pour la première fois depuis notre prise de fonction, sauf nouvelle alerte pandémique, le maire présentera publiquement ses vœux aux Larmoriennes et aux Larmorien. Ce sera l'occasion de présenter le bilan de notre action à presque mi-mandat et de profiter de ce moment privilégié de convivialité pour échanger directement avec vous.

Mais en cet instant de décembre, il me tient surtout à cœur de vous souhaiter un joyeux Noël, de bonnes fêtes et une heureuse année 2023.

Nedeleg laouen ; Bloavez mad !

Patrice Valton, maire de Larmor-Plage



Suivez mon actualité politique sur Facebook
facebook.com/patrice.valton.maire



• **Mairie de Larmor-Plage**

4 avenue des 4 Frères Le Roy-Quéret
56260 Larmor-plage
02 97 84 26 26
mairie@larmor-plage.com
larmor-plage.bzh

• **CCAS de Larmor-Plage**

Rue du Petit Phare
02 97 84 26 29 - ccas@larmor-plage.com

• **Service urbanisme**

Rue des Algues
02 97 84 26 63 - urbanisme@larmor-plage.com

• **Police municipale**

Avenue Général de Gaulle
02 97 65 45 53 - police@larmor-plage.com

• **Médiathèque**

14 bis avenue des 4 Frères Le Roy-Quéret
02 97 84 26 50 - mediatheque@larmor-plage.com

• **Déchèterie**

Horaires : de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.
Fermée le mardi et le dimanche.
Kerdroual, route de Larmor à Plœmeur



Flashez ce code avec votre smartphone et restez connecté à la Ville de Larmor-Plage

Journal périodique édité par la ville de Larmor-Plage

Directeur de la publication : Patrice Valton, maire de Larmor-Plage

Rédaction : Pauline Massis Desmarest, directrice de cabinet

Mise en page : Service communication - Ville de Larmor-Plage

Crédits photos : Ville de Larmor-Plage, école du Ménez, école Notre-Dame de Larmor, APPRL, Agence Eland, Gérard Salaun, Adrien Asselin, Famille Tinseau, Yaka Paddle Festival, Speed'Air, Arvest, Marcel REBISCHUNG CAM 263, Freepik, Adobe Stock, Pixabay.

Impression : 5 500 ex, Concept Imprimerie. Publication périodique.



La ville de Larmor-Plage vous souhaite de belles fêtes de fin d'année !

Patrice Valton répond aux questions des Larmorien(ne)s



Tarifs municipaux sans augmentation en 2023

Face à la flambée inédite des coûts liés aux dépenses d'énergie, vous avez décidé en conseil municipal de ne pas augmenter les tarifs municipaux (location de salle, concessions...). Pour quelles raisons ?

Patrice Valton : Ce n'est pas au moment où les associations et les particuliers subissent de plein fouet les conséquences sévères de la crise énergétique que notre collectivité doit ajouter encore à leurs difficultés.

Notre choix aura été de parier sur la responsabilisation des uns et des autres et sur l'adhésion de tous les utilisateurs de nos équipements publics au plan de sobriété très strict que nous avons élaboré et mis en place en octobre dernier. Je pense que nous sommes en mesure de gagner ce pari et j'espère que l'avenir le confirmera.

Il est vrai que le budget de fonctionnement de la commune sera affecté par cette décision politique puisque les tarifs qui

sont les nôtres sont très en deçà des coûts réels de l'électricité et du gaz. Pour autant la commune est en capacité financière de supporter cette charge en 2023, car d'une part ses finances sont saines et d'autre part les économies réalisées par la mise en œuvre de ce plan viendront compenser au moins pour partie les surcoûts. Il est permis aussi d'imaginer que la conjoncture devienne à terme plus favorable avec notamment la progressive remise à niveau des centrales nucléaires et la fin espérée du conflit en Ukraine. Donc, nous assumons ce choix de maintien ou de limitation des tarifs municipaux, étant cependant rappelé ici que ni la restauration scolaire, ni le centre de loisirs ne sont concernés.

Choix du délégataire pour l'exploitation du camping de La Fontaine

Le 9 novembre, le choix a été fait en conseil municipal de confier à l'association VVF la délégation de service public relative à l'exploitation du camping de la Fontaine pour les 15 prochaines années. Quelle a été la procédure et pourquoi VVF est apparu comme le meilleur candidat proposé par la commission d'appel d'offres ?

Patrice Valton : Ce choix du futur délégataire est le résultat d'une procédure très cadrée par les textes. Elle a été conduite par notre municipalité, sur la durée d'une année entière, avec le concours d'un mandataire professionnel spécialisé, en l'occurrence la société Protourisme dont le savoir-faire et les compétences sont reconnues à l'échelon national. Sans vouloir reprendre ici toutes les étapes de cette procédure de mise en concurrence, je précise seulement qu'après que la commune ait fait l'acquisition auprès de Lorient Agglomération de ce camping puis des Modules de l'Océan (ex Point Passion Plage), il nous a fallu d'abord proroger d'un an la DSP en cours (confiée à la SELLOR) afin de disposer du temps utile pour établir un cahier des charges portant les attentes de la municipalité et les critères d'appréciation.

Ceci fait, nous avons reçu les candidatures et la commission a retenu en définitive trois propositions parmi les offres en concurrence. Les trois candidats sont venus, chacun, présenter leur projet.

Un rapport d'analyse des offres a ensuite été établi, mettant en évidence le sérieux et la très grande qualité des dossiers. Puis conformément à son rôle, le jury a arbitré pour proposer au conseil municipal, le nom

de l'opérateur qui lui paraissait répondre au mieux aux exigences du cahier des charges et aux intérêts de la commune. C'est ce choix qui a été validé par le conseil.

Le choix de VVF s'explique notamment par la prise en compte des éléments suivants : la hauteur de son investissement pour réhabiliter le camping de la Fontaine (plus de deux millions d'euros) pour lui faire atteindre au plus vite le classement 4 étoiles, la qualité des aménagements et équipements (remplacement des *mobil-homes* vétustes, requalification des espaces d'accueil et sanitaires, piscine hors-sol, espace dédié aux camping-cars, nouvelle organisation des espaces de vie et de stationnement...), l'intégration paysagère du camping dans son environnement naturel, la réponse apportée aux problématiques relatives à l'accessibilité PMR et à l'accueil des personnes éligibles à l'aide sociale, la pertinence d'une offre originale portant sur les activités de loisirs à Kerguelen et enfin évidemment la concordance de sa proposition financière avec les attentes de la ville. C'est, je le crois sincèrement, un très bon choix.

Le projet d'un McDonald's à Larmor-Plage

La question de l'implantation d'un McDonald's dans la zone de Kerhoas à Larmor-Plage fait toujours couler beaucoup d'encre et inquiète nombre de nos concitoyens. Ce projet est-il toujours d'actualité et s'il ne plaît pas pourquoi ne pas tout simplement refuser le permis de construire ?

Patrice Valton : Les choses ne sont pas si simples. Comme je l'ai déjà dit en conseil municipal pour répondre à une question écrite sur le sujet, le maire n'a ni le pouvoir d'interdire la création d'un établissement commercial ni encore de refuser un permis de construire pour une construction qui serait conforme aux règles d'urbanisme, d'ERP et de sécurité applicables ; il doit seulement veiller au strict respect de ces règles lorsque sera venu le temps de la signature ou non de l'autorisation de construire. Il est à rappeler ici que le principe du commerce en France est celui de la libre installation et de la libre concurrence. Il s'agit d'une règle fondamentale de notre droit. C'est dire qu'un refus injustifié de délivrer un permis de construire qui serait conforme à ces règles exposerait la commune à des dommages et intérêts...

Dans le cas de ce projet d'implantation d'un Mac Do en zone de Kerhoas, un dossier est en cours d'instruction au service urbanisme de Lorient Agglomération.

Notre municipalité a déjà fait connaître auprès des entrepreneurs concernés plusieurs réserves sur l'avant-projet qui nous a été présenté en amont. Ces réserves portent notamment sur les conditions d'accès et de sortie, la circulation, le stationnement, l'aspect esthétique du bâtiment, les nuisances liées à l'exploitation ainsi que sur la dimension et la visibilité de l'enseigne. Le service instructeur de Lorient Agglomération en a été avisé.

Si force est pour nous d'observer qu'il fait

défaut sur la zone d'activités de Kerhoas d'un établissement de restauration rapide et à coût modéré, nous considérons comme beaucoup que l'implantation d'un restaurant de ce type n'est pas nécessairement une bonne chose pour Larmor-Plage.

Notre commune est en effet classée « station de tourisme » et notre démarche est celle d'une restauration de meilleur niveau pour satisfaire une partie de la clientèle et conforter l'attractivité de Larmor-Plage, une restauration qui favorise les circuits courts comme les approvisionnements locaux et de saison. Par ailleurs, l'exploitation d'un *drive* présente le risque de nombreuses nuisances, et notamment celle liée à une forte fréquentation de l'établissement lors des retours de plage ainsi qu'à la prolifération des déchets qui pourraient ensuite se retrouver sur nos plages et dans la mer, ce qui est contraire à notre politique générale de développement durable.

C'est précisément l'objet des réserves que nous avons émises et sur lesquelles nous avons particulièrement alerté le service instructeur de l'agglomération de même que le département. Il est à préciser en effet que le permis « peut être refusé ou n'être accepté que sous réserve de prescriptions spéciales si les accès présentent un risque pour la sécurité des usagers des voies publiques ou pour celle des personnes utilisant ces accès. Cette sécurité doit être appréciée compte tenu, notamment, de la position des accès, de leur configuration ainsi que de la nature et de l'intensité du trafic ».

L'arrêt de bus Rue Jules Le Guen près du rond-point de Kernével

Votre municipalité s'est fait critiquer sur les réseaux sociaux sur les travaux de voirie qui ont dû être ponctuellement refaits au niveau de l'arrêt de bus de la rue Jules Le Guen, près du rond-point de Kernével (Louis Hervé). Il vous est reproché de n'avoir pas anticipé une largeur suffisante pour permettre le croisement des bus à cet endroit. Que répondez-vous à cette critique ?

Patrice Valton : Je réponds ce que j'ai déjà répondu à ceux qui ne cessent d'utiliser ces réseaux pour nourrir de vaines polémiques partisans ou attaquer la municipalité dès qu'elle en a l'opportunité et ce quel que soit le sujet. Avant de critiquer *urbi et orbi*, il est toujours plus prudent et plus honnête de s'informer... Aucune erreur n'a en effet été commise par notre service urbanisme dans le suivi de l'aménagement en cause. Ces travaux s'inscrivent dans la poursuite du programme de réhabilitation de l'ensemble de la rue Jules Le Guen, tel que celui-ci avait été engagé par la précédente municipalité pour la partie ouest et de pérenniser la voie vélo telle que celle-ci a été dessinée dans le cadre de l'expérimentation (dont le résultat s'est révélé positif). Comme ceci est le cas pour toutes les voies de la centralité urbaine, l'objectif était et reste de pacifier cette rue fréquentée en sortie de ville en y limitant la vitesse à 30 km/h et de permettre ainsi un usage partagé entre automobiles, cyclistes et piétons.

Le bureau d'études a ainsi prévu la réduction de la largeur de la rue selon la norme d'usage, soit 5 mètres au plus fort rétrécissement (ce qui est suffisant pour le croisement des véhicules). Il n'est pas prévu dans les horaires des lignes T4 et 109 que les bus se croisent à l'arrêt proche du rond-point Louis Hervé et c'est pourquoi la CTRL et Lorient Agglo ont validé le plan qui leur avait été soumis pour accord. C'est postérieurement au moment de la réalisation des travaux que les chauffeurs de la CTRL ont demandé un peu plus de largeur pour le confort de la conduite. Il a raisonnablement été arbitré en ce sens avant l'achèvement des travaux. Il en résultera cependant un surcoût (de l'ordre de 18 000 euros HT) dont nous avons logiquement demandé la prise en charge à l'agglomération.



La prolifération des sangliers

Autre sujet évoqué sur les réseaux sociaux, celui de la prolifération des sangliers sur le territoire communal. On vous demande d'agir, au titre de vos pouvoirs de police générale, au regard des dangers que présentent ces animaux sauvages pour les personnes et les biens. Que répondez-vous à cette interpellation ?

Patrice Valton : Le pouvoir de police du maire porte, au visa de l'article L.2212-2 du code général des collectivités locales, sur la divagation des animaux domestiques et non sauvages. Pour autant la mairie n'est pas sans réagir à cette prolifération de sangliers que l'on observe sur le territoire communal comme d'ailleurs partout en France, plus particulièrement cette année avec des conditions climatiques propices à la reproduction. La ville travaille de concert avec la société communale de chasse pour tenter de diminuer au mieux du possible le nombre des animaux ; deux chasseurs expérimentés sont habilités pour abattre les sangliers dans les conditions de tir très strictes telles que celles-ci sont définies par les textes et règlements. Nous avons

par ailleurs anticipé la préparation d'un dossier pour l'obtention de l'autorisation préfectorale requise pour l'organisation éventuelle de battues administratives. C'est ainsi également que, sur l'alerte de la société de chasse, nous avons veillé à installer des grillages de protection le long la départementale aux endroits de passage des sangliers, partout où le danger a été signalé. Enfin, concernant les risques de dégradation dans les propriétés privées, la solution efficace est de mettre en place des clôtures, notamment électriques ; la société de chasse et la mairie se rendent disponibles pour renseigner ou visiter les particuliers victimes de dégâts (contact mairie : 02 97 84 26 26).

L'enquête publique en cours

L'enquête publique portant sur la révision du Plan Local d'urbanisme (PLU), le règlement local de publicité (RLP) et le zonage d'assainissement des eaux usées et pluviales a débuté le 15 novembre et s'achèvera le 3 janvier. En quoi cette enquête est-elle importante pour les Larmoriennes et Larmoriens ?

Patrice Valton : Les enquêtes publiques participent d'une manière générale à la démocratie. Il s'agit d'un moment très important dans la vie d'une commune car elles permettent de prendre en compte les avis, les souhaits des citoyens sur les orientations qui leur sont proposées par leurs élus. Requises par les textes, elles ont pour objet d'assurer la nécessaire information du public et sa participation à l'élaboration des plans qui s'imposeront à tous dans la durée de leur application. C'est particulièrement le cas du PLU ou du RLP qui portent les règles d'urbanisme, de constructibilité ou de publicité sur 10 ans.

Le plan local d'urbanisme (PLU) est le document réglementaire auquel on doit nécessairement se référer pour réaliser tout projet de construction sur le territoire communal.

Le PLU révisé sera ainsi, avec la charte de l'urbanisme et de l'arbre que nous sommes en train de rédiger par ailleurs, le moyen de traduire dans les faits le projet d'aménagement et de développement durable de la commune (PADD), document essentiel sur lequel se fonde le PLU dont les orientations principales sont les suivantes : réduction importante de la consommation des espaces naturels ou agricoles, verdissement de la commune, préservation des bâtiments remarquables recensés, identification des projets qui seront réalisés ou au moins lancés sur la durée du PLU c'est à dire à horizon 2031. Un certain nombre de règles de notre actuel PLU, devenues inappropriées, ont été supprimées ou assouplies ce qui devrait permettre à beaucoup de Larmoriens de réaliser des projets d'aménagement, d'extension ou de construction, qui n'étaient pas possibles avec

les contraintes actuelles. Je sais qu'ils sont très nombreux à attendre son approbation, laquelle devrait pouvoir intervenir avant l'été 2023 si, comme nous l'espérons, des recours ne viennent pas compromettre l'adoption du nouveau PLU.

Le Règlement local de publicité (RLP) édicte principalement les règles relatives à l'affichage publicitaire, aux enseignes ainsi qu'à l'éclairage des façades commerciales. Avec le concours constructif des professionnels concernés, notre rôle aura été de mettre à jour le RLP de la commune qui était très ancien et largement non conforme aux prescriptions réglementaires. L'objectif, pour une station de tourisme telle que la nôtre, est clairement de réduire la densité et la dimension des supports publicitaires, de préserver raisonnablement les espaces résidentiels et les sites patrimoniaux ou historiques, de limiter au mieux l'impact des dispositifs lumineux et plus généralement d'éviter toute pollution visuelle excessive.

L'enquête publique en cours se terminera le 3 janvier prochain ; nous invitons nos concitoyens à prendre connaissance des projets du PLU et du RLP, à poser leurs questions aux commissaires enquêteurs lors de leurs permanences, à faire toutes les remarques ou les suggestions qu'ils jugeront pertinentes sur le registre dédié ou encore par écrit (mail, courrier...). Il est à rappeler que les commissaires enquêteurs œuvrent en totale indépendance et qu'il est dans leur mission d'échanger librement avec la population. Il leur appartiendra ensuite d'établir un rapport de synthèse que la municipalité devra obligatoirement prendre en compte. Cette participation est donc essentielle pour tous.

Changeons notre regard sur les handicaps !



Comment bien cohabiter avec les autres avec nos difficultés pour voir, entendre ou lorsqu'il faut nous déplacer avec fauteuils roulants, déambulateurs, poussettes ? C'est la question qui se pose pour tous ceux qui se trouvent handicapés ou ceux et celles dont les déplacements sont rendus difficiles pour des raisons diverses.

C'est bien à nous d'y répondre, nous, c'est-à-dire les élus mais aussi les concitoyens. Chacun d'entre nous peut, un jour, être malheureusement touché par un handicap passager ou plus durable mais la solidarité entre tous doit être immédiate.

La commission extra-communale d'accessibilité

Depuis sa prise de fonction, la municipalité a créé une commission extra-communale d'accessibilité composée d'élus, de représentants des différents types de handicaps (physique, psychique, visuel, auditif) de représentants des parents d'élèves, des seniors, des commerçants, de la police municipale, du CCAS...

Cette commission, très active, travaille sur trois thèmes principaux :

- L'accès aux plages et à l'océan
- L'accès aux commerces, aux sentiers côtiers et de randonnée, aux Établissements Recevant du Public (ERP)
- La signalétique et la communication municipale

Après la phase des constats, la mise en œuvre des préconisations est en cours ; nous vous dressons ici les actions concrètes déjà réalisées :

Ce que nous avons déjà fait :

- **Labellisation niveau 1 de la plage de Toulhars** en 2022, avec mise en place de tapis d'accès, de matériel de mise à l'eau (tire à l'eau, hippocampes), 3 places supplémentaires de parkings PMR et toilettes adaptées.
- **Participation active aux actions de sensibilisation aux handicaps** : mise en place d'un bossoir au port du Kernével pour l'accès aux bateaux, « Folle traversée » en juin, « Yaka Paddle Festival » en août, Aquavirades - Lutte contre la mucoviscidose, Journée du Cœur.
- **Aménagement adapté de la voirie en fonction des travaux programmés** : bateaux d'accès, renforcement visuel des passages piétons, tourniquet d'accès PMR au stade An Arvor.
- **Audit d'accessibilité des 25 ERP de la commune en cours.**
- **Audit des sentiers de randonnée en cours**, du sentier côtier entre Locqueltas et Kerpape, réalisé en partenariat avec Lorient Agglo et le Conservatoire du Littoral.
- **Campagne d'information sur la gêne occasionnée par les véhicules garés sur les trottoirs ou frondaions qui débordent des jardins.** Campagne menée avec l'aide de la Police Municipale. Création de flyers par le Conseil Municipal Junior pour sensibiliser aux dangers induits pour les PMR.

Ce qu'il reste à faire :

- Labellisation niveau 2 ou 3 de la plage de Toulhars en 2023, niveau 1 de celle de Port-Maria, avec création de toilettes, douches et vestiaires.
- Mise à disposition à la mairie d'une rampe d'accès à destination des commerçants.
- Poursuite de la création d'accès et de stationnements PMR, de l'installation de boucles magnétiques pour malentendants, de pavés sonores et signalétiques pour malvoyants.
- Sensibilisation aux handicaps des personnels d'accueil municipaux.
- Aménagements des sentiers côtiers et de randonnée.
- Installation de jeux d'enfants adaptés aux handicaps.
- Répertoire des logements accessibles.
- Mise en accessibilité du site internet communal.

En aménageant l'accessibilité au sens large, en sécurisant les parcours, nous permettrons à tous et notamment aux personnes en situation de handicap de partager, dans l'égalité, les beautés de notre merveilleux territoire.

« Nous faisons donc appel à votre civisme, votre bon sens et souhaitons votre aide pour mener à bien ce projet. Ensemble nous serons plus forts » expliquent de concert Patrick Loriquet, adjoint aux affaires sociales et aux solidarités, et Christine Madelénat, conseillère municipale en charge des seniors.



Patrick Loriquet

Adjoint aux affaires sociales et aux solidarités

Commission extra-communale d'accessibilité :

Patricia Jaffré, Nelly Sebti, Marie-France Normant, Marie Célo, Marie-Hélène Robic, Frédéric Busnel, Gildas Rolland, Dominique Guillerot, Benoit Suply, Maurice Jourdain, Jean-François Courtay, Réjine Le Normand, Marianne Rousset, Jérôme Hello, Martine Le Garrec, Christine Madelénat, Edouard Braine, Gaëlle Sevette, Patrick Loriquet.

Point sur les travaux de voirie



Avenue Jules Le Guen

Les travaux de réfection de l'avenue Jules Le Guen intégrant la piste cyclable et permettant l'apaisement de la circulation sont désormais achevés.

Un abri vélo permet en particulier aux collégiens et aux lycéens de laisser leur vélo à l'abri pendant la journée.

Après une courte période d'arrêt des travaux, la voie a été élargie notamment au niveau des arrêts d'autobus qui ont retrouvé leur emplacement d'origine et permettent un accès facilité aux personnes à mobilités réduites (PMR).



Rue de Quéhello Rue des Pâturages

En collaboration avec les riverains qui se plaignaient à juste raison de la vitesse très excessive dans tout le village de Quéhello, des chicanes expérimentales ont été mises en place rue de Quéhello, devant le cimetière, et rue des Pâturages.

La pose temporaire d'un radar pédagogique a permis de vérifier que la vitesse des véhicules a été diminuée mais que des infractions sont encore à déplorer.

Des réunions sont ainsi programmées entre les représentants des riverains, les services techniques et la brigade municipale pour améliorer encore l'efficacité de ces dispositifs de rétrécissement.

À l'entrée et à la sortie de ville

L'expérimentation des chicanes d'entrée et de sortie de ville, avenue Kennedy et rue du vieux Moulin, s'est révélée efficace pour réduire la vitesse des véhicules et sécuriser la traversée des piétons, ce qui était l'objectif de cet aménagement provisoire.

Le dispositif sera ainsi pérennisé par un aménagement de voirie approprié. Les travaux sont éligibles à une subvention du conseil départemental.

Une demande a par ailleurs été faite auprès du département pour limiter la vitesse sur le rond-point du Minio à 50 km/h (contre 70 km/h actuellement).



Avenue Jules Le Guen



À l'entrée-sortie de ville



Au croisement de la rue des Pâturages et de la départementale

Point sur les projets d'urbanisme

Les nouveaux équipements sportifs

La municipalité a choisi, après une procédure d'appel d'offres ouvert, de confier un mandat de délégation de maîtrise d'ouvrage à Bretagne-Sud-Habitat qui assistera et agira au nom de la ville pour conduire les travaux des nouveaux équipements sportifs.

Le programme prévisionnel a été défini : il commencera par la réalisation des terrains de pétanque et d'une esplanade à proximité du stade An Arvor, puis verra la réalisation du pôle-raquette et d'un pump-track au sud de la départementale 152 ; seront réalisés ensuite la salle multisports, le terrain d'honneur de football et les salles de pilates et judo à Ar Menez.

Le programme porte enfin sur une aire de lancer à réaliser au sein du plateau du Menez. Les réalisations s'échelonneront entre la fin 2023 et 2029. Les installations actuelles continueront à fonctionner tant que les nouvelles ne seront pas en service.

Une nouvelle maison des jeunes et des associations devrait par ailleurs voir le jour à l'horizon 2025 ; elle sera située au voisinage du stade An Arvor.

Aménagement du boulevard de Toulhars

Les études d'avant-projet pour la réhabilitation du boulevard et de la pointe de Toulhars ont été exposées à la municipalité au mois d'octobre. Le projet est à l'étude et sera présenté aux Larmorien(ne)s et Larmorienne(ne)s au premier trimestre 2023 lors d'une réunion publique de concertation.

L'objectif est d'échanger en particulier sur l'aménagement paysager de la pointe de Toulhars, le dispositif dépose-minute de l'école Notre-Dame, ou encore la continuité « verte » du parc de Toulhars.



Service urbanisme

• Permanence :

Pour toutes vos questions concernant un permis de construire, une extension, une rénovation, l'implantation d'une clôture ou d'un abri de jardin, le service urbanisme reçoit sur rendez-vous tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h45.

• Contact :

Morgane Dumont-Le Coat
Responsable du service urbanisme
urbanisme@larmor-plage.com
02 97 84 26 63



Enquête publique du PLU, du RLP et de l'assainissement des eaux usées et pluviales

L'enquête publique pour l'élaboration du Plan local d'urbanisme (PLU), du règlement local de publicité (RLP) ainsi que des projets de zonage d'assainissement des eaux usées et pluviales, a débuté le 15 novembre 2022, et s'achèvera le 3 janvier 2023.

L'enquête publique se déroule à la mairie dans la salle des mariages les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 [fermeture les samedi et dimanche].

Le dossier de l'enquête publique est consultable à la mairie ainsi que sur le site internet : www.larmor-plage.bzh

Pendant la durée de l'enquête, chacun peut prendre connaissance du dossier et consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à l'adresse postale suivante :

Monsieur le Président de la commission d'enquête,
Enquête publique du PLU,
Mairie de Larmor-Plage,
4 avenue des quatre frères Le Roy-Quéret,
56 260 Larmor-Plage,

ou par voie électronique à l'adresse suivante :
plu@larmor-plage.com

La commission d'enquête assure en outre des permanences. Au moment de la publication du magazine municipal, vous pouvez encore rencontrer les membres de la commission d'enquête, lors des permanences suivantes :

- Le dimanche 18 décembre 2022 de 10h à 13h à la salle du Colibri située Boulevard de Toulhars à Larmor-Plage ;
- Le mardi 20 décembre 2022 de 14h à 17h en mairie ;
- Le vendredi 30 décembre 2022 de 9h à 12h en mairie ;
- Le mardi 3 janvier 2023 de 14h à 17h en mairie.

Si l'enquête publique ne conduit pas à des modifications significatives de l'actuel projet de PLU, son approbation pourrait alors intervenir au cours du deuxième trimestre 2023.

Sobriété énergétique : la ville poursuit son engagement

Face à la crise de l'énergie, la municipalité a engagé des mesures d'économies dans la continuité des actions déjà menées. Le 12 octobre 2022, le maire a présenté les 13 mesures du plan communal de sobriété énergétique.

Une action responsable et vertueuse déjà engagée depuis 5 ans

Depuis 2017, la ville de Larmor-Plage mène avec détermination une action ambitieuse pour le développement durable et la réduction des consommations d'énergie.

La commune s'est engagée dans la **démarche Cit'ergie**. Après avoir obtenu en mars 2021 le label « Cap Cit'ergie », la municipalité œuvre activement dans cette politique de sobriété énergétique et de protection de l'environnement avec l'ambition d'obtenir le label le plus élevé.

Elle est également engagée depuis quatre ans dans une démarche de renouvellement des équipements communaux relatifs à l'éclairage public. Depuis 2018, c'est une enveloppe d'environ 450 000 euros qui est réservée chaque année au budget d'une part pour remplacer les armoires électriques anciennes, et d'autre part renouveler l'éclairage public ancien : sur les 2 500 ampoules, 1 100 sont déjà passées en LED. Dans cette conjoncture de crise, la municipalité propose dans son budget prévisionnel

de renforcer cette action et a d'ores et déjà prévu d'y consacrer une enveloppe supplémentaire de 900 000 euros pour atteindre au plus vite le 100% LED en anticipant les approvisionnements en matériels.

En parallèle, la municipalité est engagée dans une démarche générale de rénovation et d'isolation de ses bâtiments publics : à titre d'exemple, le bâtiment des services techniques à hautes performances énergétiques est en cours d'achèvement de construction.

La ville forme ses agents à l'**écoconduite** (véhicules électriques et vélos électriques) ; cette politique vertueuse sera renforcée. Enfin, le développement de la **mobilité douce** demeure une priorité dans le projet politique de territoire ; les travaux concernant le développement des pistes cyclables se poursuivront en 2023 avec notamment la création d'une nouvelle voie de circulation douce (ligne Larmor-Plœmeur).

Un plan en 13 actions sans impact sur le service public

Après une étude approfondie de la consommation de la collectivité et des mesures proposées dans le cadre du plan national de sobriété énergétique, la municipalité propose 13 mesures à appliquer à court terme (c'est-à-dire immédiatement), à moyen terme (2023-2026), et à plus long terme (horizon 2030).

À court terme



À moyen terme :

- 11. Généralisation de la pose des robinets thermostatiques sur les radiateurs à eau chaude
- 12. Remplacement des gros ballons d'eau chaude par des petits ballons en fonction des usages des bâtiments.

À long terme :

- 13. Remplacement des chauffe-eaux à fuel ou au gaz par des chaufferies à bois et systèmes de panneaux solaires

Des gestes simples du quotidien pour faire des économies d'énergie

Devant l'ampleur de la crise qui se traduit par la flambée inédite des coûts liés aux dépenses d'énergie et qui nous touchent tous, nous vous proposons sur cette page quelques mesures simples, opérationnelles et efficaces à adopter chez vous.

« La mobilisation de chacun en faveur de la sobriété énergétique est la meilleure réponse à la crise énergétique que nous traversons » explique Patrice Valton. « Chaque petit geste du quotidien compte ».

Salon

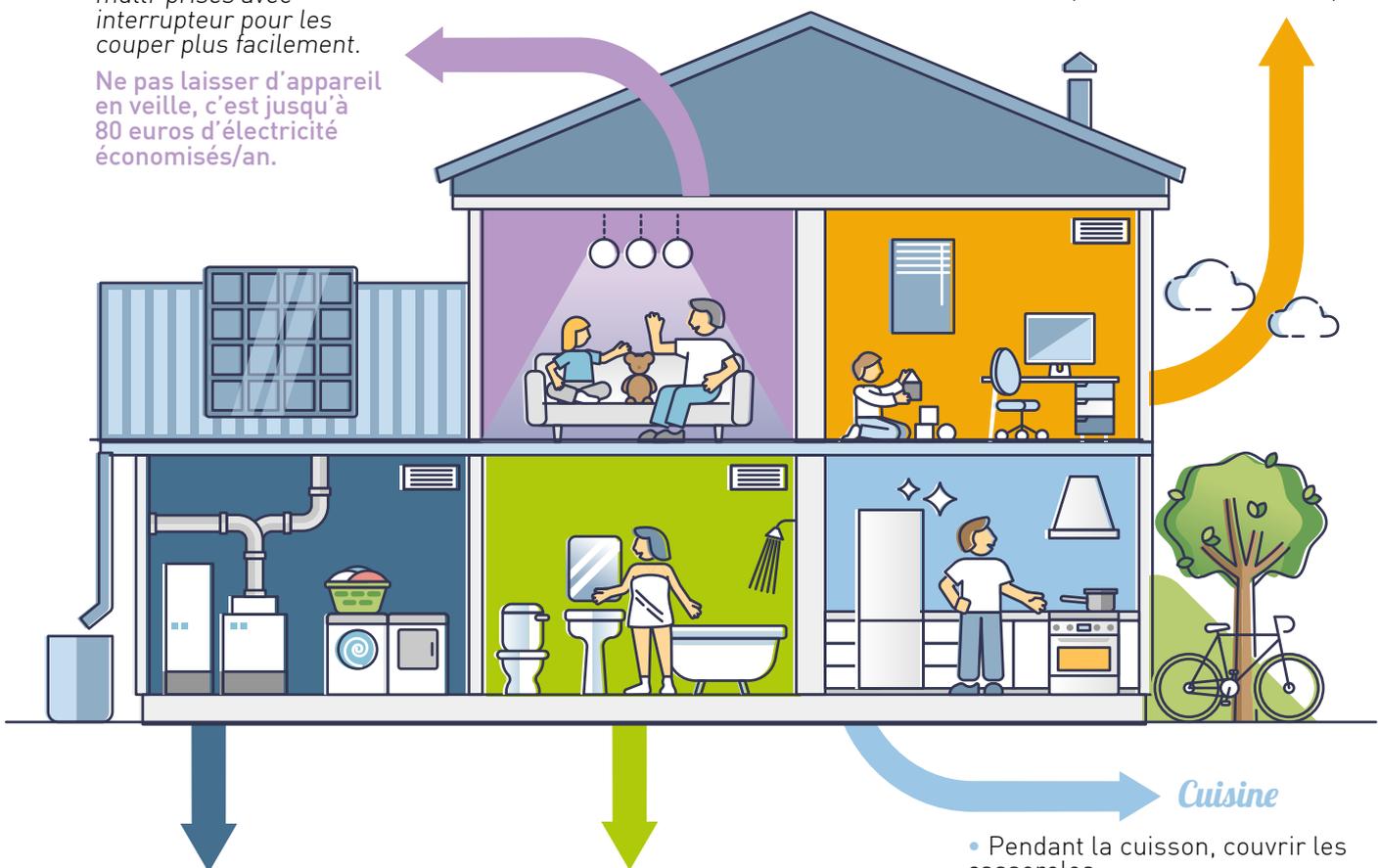
- Éteindre la lumière en quittant la pièce
- Débrancher la box internet, la console de jeux, la télévision...

Branchez-les sur une multi-prises avec interrupteur pour les couper plus facilement.

Ne pas laisser d'appareil en veille, c'est jusqu'à 80 euros d'électricité économisés/an.

Chambre / Bureau

- Aérer pour faire baisser le taux d'humidité de la pièce pendant 5 à 10 min, matin et soir.
- Chauffer à 16 ou 17° la nuit*
- Débranchez les chargeurs lorsque vous ne les utilisez pas.



Buanderie / Chauffage

- Machine à laver : les faire tourner à plein et à basse température
- Éviter le sèche-linge très gourmand en électricité.
- Bien régler son chauffe-eau
- Entretien sa chaudière

Salle de bain

- Prendre des douches courtes et éviter les bains
- Installer des mousseurs pour réduire sa consommation d'eau
- Se laver les mains à l'eau froide

Cuisine

- Pendant la cuisson, couvrir les casseroles.
- Ne pas pré-laver la vaisselle avant de la mettre dans le lave-vaisselle. Utiliser le programme «éco» du lave-vaisselle. Préférer le lave-vaisselle à un lavage à la main.
- Dégivrer congélateur et réfrigérateur au moins une fois tous les 6 mois.
- Utiliser un micro-onde plutôt qu'un four.
- Ne pas laisser la cafetière en veille.



Régine Le Normand
Adjointe à la culture et patrimoine

Adhésion à la charte « ya d'ar brezhoneg », « oui à la langue bretonne » !

Très attachée à la valorisation et à la promotion de sa culture, le conseil municipal a voté le 19 octobre 2022 l'adhésion au niveau 1 de la charte « Ya d'ar brezhoneg » (oui à la langue bretonne !) pour permettre le développement de l'utilisation du breton dans la vie quotidienne des Larmorien(ne)s et des Larmorien(ne)s.

Un peu d'histoire...

L'Office Public de la Langue Bretonne (OPLB) a été créé en 1999 à l'initiative du conseil régional de Bretagne avec le soutien du ministère de la Culture et de la communication. Son objectif est de définir et de mettre en œuvre les actions à entreprendre pour la promotion et le développement de la langue bretonne dans tous les domaines de la vie sociale et publique.

La campagne « Ya d'ar brezhoneg » (Oui à la langue bretonne) a été lancée en 2001 à l'occasion de l'année européenne des langues. Après avoir été appliquée dans le secteur privé et associatif, elle a été élargie aux communes dans le but de faire participer un maillon essentiel de la vie publique à la réappropriation du breton.

Demande de certification de niveau 1

Le 19 octobre 2022, le conseil municipal a voté l'adhésion au niveau 1 de la charte. Parmi les 55 actions proposées, la municipalité a choisi 5 actions (les deux premières obligatoires) à réaliser dans les trois ans en vue d'obtenir le label 1.

Les actions choisies sont les suivantes :

- 1 • la mise en place de panneaux bilingues aux entrées et sorties de la commune,
- 2 • le développement de l'enseignement bilingue dans la commune,
- 3 • la réalisation des cartons d'invitation bilingues pour les manifestations culturelles organisées par la mairie,
- 4 • le lancement d'une enquête avec l'Office public de la langue bretonne (OPLB) et les autorités éducatives auprès des parents de la commune afin de mesurer la demande sociale en matière d'enseignement bilingue,
- 5 • la mise en place d'un groupe de travail transversal (composé d'élus et d'agents) afin de suivre l'application des actions de la charte.

« Trois raisons ont motivé la municipalité pour s'engager dans cette charte » explique le maire Patrice Valton : « répondre à une promesse de campagne partagée par toutes les autres listes, œuvrer pour la défense et la culture bretonne, et enfin être dans une logique de territoire et se montrer solidaire vis-à-vis des communes voisines ».





Francis Jouanjean
Adjoint aux travaux et
à l'urbanisme

Le parc de l'Océan

La municipalité a engagé une démarche de concertation et de participation pour associer les habitants au projet d'aménagement du parc de l'Océan.

Après une réunion préparatoire d'information, le travail s'est déroulé au cours de quatre ateliers participatifs animés par le bureau d'études ELAND, en mai et juin.

Vingt-cinq personnes dont quatre représentants du Conseil Municipal Junior, quinze Larmoriennes et Larmorien d'âge divers et de quartiers différents, ainsi que cinq élus issus de la majorité et des minorités municipales y ont participé et ont ainsi apporté activement leur contribution au projet.

Ce travail en commun a été fructueux : de nombreuses idées et propositions ont émergé et elles constituent le socle des esquisses qui ont été présentées à la réunion publique du 29 septembre 2022.

Elles ont inspiré le projet dont les deux lignes directrices sont les suivantes :

- **Le parc de l'Océan doit être un espace d'agrément pour tous**, un espace de verdure, un îlot de fraîcheur et affirmer ainsi l'identité paysagère de Larmor-Plage.
- **Le parc de l'Océan doit devenir le trait d'union entre l'est et l'ouest de la commune** en assurant la transition entre le bourg et l'espace naturel que constitue le parc océanique de Kerguelen.



Les Larmorienens optent pour un espace d'agrément partagé entre le centre-ville et les espaces naturels à l'ouest

Les ateliers ont rapidement convergé vers un objectif partagé : celui de réaliser des aménagements cohérents, en rapport avec les besoins réels des petits et des plus grands, en prenant en compte notamment les contraintes techniques et financières ainsi que les coûts d'entretien.

Un espace d'agrément ouvert

L'architecture générale du parc s'appuie sur les éléments géographiques du site et se décline en clairières ou placettes, reliées entre elles par des sentiers qui offrent une promenade à travers des jardins aux différentes ambiances (le dessin s'inspire des lignes architecturales militaires du fort de Locqueltas et des forts Vauban).

Le parc s'inscrit dans le prolongement du bourg et des promenades de Toulhars et de Port-Maria, rapprochant naturellement les quartiers de l'ouest et de l'est de Larmor-Plage par une nouvelle circulation douce.

Les allées tissent leur toile

Des allées structurantes s'insèrent à l'intérieur de la trame verte du parc et se greffent ainsi aux cheminements des différents quartiers situés en périphérie. Ce sont de véritables artères qui canalisent et irriguent le flux des habitants et des promeneurs. Elles favorisent la mobilité et l'accessibilité tout en créant des espaces intimes et ombragés pendant les périodes de forte chaleur, des espaces abrités du vent par une végétation adaptée aux vents marins mais qui laisseront en tous lieux la vue sur la mer pourvu que l'on soit debout.

Au-delà de la qualité paysagère recherchée, le parc enrichira le patrimoine arboré de notre commune. La diversité des essences permettra d'enrichir la biodiversité et favoriser la captation de carbone. Les arbres à hauteur mesurée seront essentiellement à feuillage caduc afin de mieux résister aux vents vigoureux de l'hiver.





Une prairie au cœur du parc

Au cœur du parc : une prairie pour accueillir les familles. Cet espace libre sur gazon permettra ainsi aux parents et enfants de laisser libre cours à leur imagination pour mettre en place des jeux, des rencontres ou toute autre activité en famille.

Légèrement encaissée, la prairie offrira également un espace scénique doté d'un nombre de gradins enherbés suffisants, pour accueillir des spectacles de théâtre, de musique, de cinéma ou autres manifestations de plein air.

Un espace de jeux pour enfants

Un espace de jeux pour enfants (2 à 5 ans et 5 à 10 ans) complète cet ensemble et permettra aux jeunes de profiter d'un espace ludique qui leur est dédié.

Diverses installations pourront se rajouter tels un parcours sportif, et bien évidemment des bancs et des chaises partout sur le parc, et particulièrement en bordure de la corniche, permettant de profiter de la vue exceptionnelle sur l'océan et de la quiétude du lieu.

Planification

Les études détaillées de réalisation seront conduites au premier semestre 2023 ; les membres des ateliers participatifs seront alors à nouveau sollicités pour donner leur avis sur les choix avant qu'ils ne soient actés. L'ambition est de parvenir à une ouverture officielle du parc au printemps 2024. Il faudra ensuite laisser du temps au temps pour que le parc arrive à maturité et apprécier à l'usage si des ajustements méritent d'être réalisés.



Patricia Jaffré

1^{ère} adjointe aux affaires générales, sécurité et participation citoyenne

Recensement de la population

Du 19 janvier au 18 février 2023 s'effectuera le recensement de la population dans notre commune.

Comment cela se déroule-t-il ?

Dans le cadre des opérations de recensement, vingt agents recenseurs déposeront dans les boîtes aux lettres une notice d'information comportant les codes d'accès et mot de passe pour effectuer la démarche en ligne sur le site :

www.le-recensement-et-moi.fr

Si vous n'avez pas d'accès à internet ou si vous rencontrez des difficultés pour remplir le questionnaire en ligne, l'agent recenseur se déplacera alors à votre domicile pour vous remettre des questionnaires papier.

À quoi sert le recensement ?

Cette opération, menée en partenariat avec l'Insee, permettra de compter toutes les personnes qui habitent sur notre territoire. Le recensement fournit également des informations statistiques sur la population (âge, profession, moyens de transports utilisés...) et sur les logements.

Les recensements facilitent également les comparaisons avec nos communes voisines, mais également avec tous les autres pays et notamment nos voisins européens. Ils permettent de comprendre les évolutions démographiques intervenues sur chaque territoire et d'anticiper celles à venir.

Ces données sont ainsi un véritable outil de référence, d'une part pour l'Etat car des chiffres du recensement découlent la participation de l'Etat au budget des communes, et d'autre part pour la collectivité elle-même car le recensement permet de prévoir les besoins d'équipements collectifs nécessaires (écoles, crèches...) et d'organiser les modalités de déplacement, notamment par un réseau de transports adapté.

Un acte sûr, civique et gratuit

Les traitements des données personnelles sont conformes au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Le recensement est l'affaire de tous. Répondre est un geste civique. C'est à partir des réponses de chaque personne enquêtée que sont produites les statistiques utiles à tous et plus particulièrement aux collectivités pour aider à la décision publique.

Attention : le recensement est gratuit, ne répondez pas aux sollicitations suspectes pouvant provenir de sites frauduleux vous réclamant de l'argent...



Recensement
de la population 2023

**Répondre au recensement,
c'est utile pour construire
demain !**

Encore plus simple par internet

le-recensement-et-moi.fr



Stop aux violences intra-familiales, sexuelles et sexistes

La ville de Larmor-Plage est engagée depuis 2021 dans la lutte contre les violences intra-familiales, sexuelles et sexistes aux côtés des services de l'État, du Conseil Départemental, de la Caisse d'Allocations Familiales du Morbihan et des associations concernées.

C'est un fait et une triste réalité : les signalements et les plaintes pour violence intra-familiale sont en constante augmentation sur notre territoire comme ailleurs.

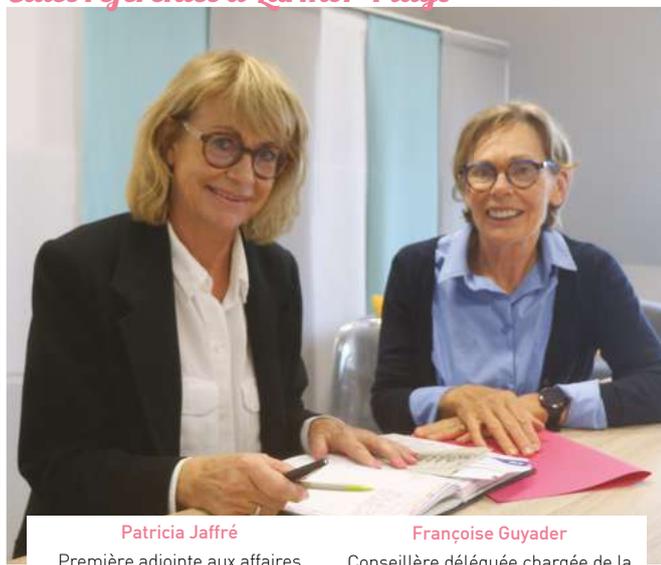
Comment définir et comprendre ces violences pour les combattre ?

Le sujet est complexe ; la question concerne nombre de familles et pas seulement les plus défavorisées ; les violences s'exercent physiquement mais aussi moralement. Dans tous les cas la victime est agressée dans son intégrité, son identité, sa personnalité.

Les violences intra-familiales peuvent prendre des formes physiques, psychologiques, sexuelles, économiques, administratives ou encore verbales et désignent « tout acte de violence, répété ou non, commis au sein de la sphère familiale et susceptible d'entraîner des conséquences sur la santé et la situation de la personne qui en est victime ».

Chaque année, plus de 225 000 personnes sont victimes de violences intra-familiales sur le territoire français. En 2021, ces violences concernaient 2 000 femmes morbihannaises. Aggravés par les confinements, les cas de violences familiales n'ont malheureusement pas diminué depuis lors notablement.

Élues référentes à Larmor-Plage



Patricia Jaffré

Première adjointe aux affaires générales, sécurité et participation citoyenne

Françoise Guyader

Conseillère déléguée chargée de la petite enfance et du jumelage

Que pouvons-nous faire à notre niveau ?

Pour prendre sa part dans la lutte contre ce fléau sociétal, la municipalité a soutenu et apporté sa pierre à la création d'un lieu d'accueil et d'écoute à Lorient : « L'Écoute ».

Elle a également désigné deux référentes de proximité pour Larmor-Plage qui ont pour mission d'accueillir, d'informer et d'orienter les victimes en toute confidentialité : **Patricia Jaffré**, première adjointe, en charge des affaires générales, de la sécurité et de la participation citoyenne, et **Françoise Guyader**, conseillère déléguée à la petite enfance.

Ces deux élues référentes ont reçu une formation de 12h, animée par le CIDFF du Morbihan (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) pour être des interlocutrices disponibles et favoriser la nécessaire relation entre les victimes et L'Écoute. Elles ont aussi en charge d'opérer les signalements aux autorités judiciaires et de police lorsque les circonstances le commandent.

« Nous représentons un premier accueil de proximité pour écouter les victimes et les diriger vers des structures adaptées » explique Patricia Jaffré. « Nous souhaitons être joignables à n'importe quel moment, ainsi nous avons laissé un numéro de portable (07 64 00 47 16) pour nous joindre 24h/24 » précise-t-elle. « Dans ces situations, les victimes (femmes ou hommes), doivent se convaincre qu'elles ne sont pas seules et que la municipalité est présente pour les accompagner », ajoute Françoise Guyader.

CONTACTS :

À Larmor-Plage

- Par téléphone : 07 64 00 47 16
- Par mail : pjaffre@larmor-plage.com
fguyader@larmor-plage.com

À Lorient :

- Le lieu d'accueil « L'Écoute » est situé au 21 rue Jules Legrand à Lorient.
- Les professionnels et les bénévoles reçoivent sur rendez-vous : 02 97 63 52 36.

Les projets du secteur enfance-jeunesse

En cette rentrée scolaire 2022-2023, les projets du secteur « Enfance-Jeunesse » sont riches et variés. Ils s'inscrivent dans le cadre du renouvellement du projet éducatif de territoire (sept.2022 à août 2025). Nous vous dressons ici un panorama synthétique.

Chez les 3-6 ans : rencontre intergénérationnelle avec les résidents du foyer du Phare

Pendant les vacances de la Toussaint, les enfants de l'accueil de loisirs 3/6 ans ont rencontré les résidents du foyer autonomie du Phare pour une après-midi de jeux et de partage. Après avoir joué à différents jeux de société (petits chevaux, cartes...), les enfants ont partagé un goûter au plus grand plaisir des résidents. Les pâtisseries préparées le matin-même par les enfants ont été très appréciées par les résidents ! « Ce fut un moment très chaleureux et convivial qui sera sûrement reconduit au cours de l'année scolaire » a précisé Ingrid Meunier, responsable du secteur 3-6 ans.

« Cet atelier s'inscrit dans le cadre du PEdT et correspond à l'axe de développement sur la pratique intergénérationnelle » explique Guillaume Duclos, responsable Enfance-Jeunesse.



Du côté des écoles

École du Menez • Échange intergénérationnel

Les écoliers larmoriens participeront cette année à des échanges intergénérationnels avec les résidents des foyers du Phare et de Kerderff.

Ces rencontres organisées par Laurent Morellec (Chargé de la coordination pédagogique de l'enseignement musical en milieu scolaire) seront l'occasion pour les enfants d'échanger avec les résidents sur leurs vies respectives et ainsi de comparer le passé et le présent.



Marie-Hélène ROBIC

Adjointe à l'enfance, jeunesse et affaires scolaires



Chez les 6-11 ans : lancement des ateliers « Meccano »

Le mercredi 9 novembre a débuté à l'accueil de loisirs un stage d'initiation « Meccano » destiné aux 6-11 ans. Encadrés par Philippe Baudeau, larmorien passionné et animateur régional de l'association nationale « le club des amis du Meccano », les enfants ont manipulé vis, écrous, tournevis, roues et pièces métalliques pour construire des modèles de plus en plus élaborés.

« Ce stage durera 6 séances, tous les mercredis matin jusqu'au 14 décembre, et leur permettra d'apprendre différentes techniques de construction, tout en stimulant leur imagination, en développant leur logique et en travaillant leur dextérité » explique Guillaume Duclos.

Cette activité s'inscrit dans le cadre du Projet éducatif de territoire (PEdT) : elle correspond au développement des ateliers dans le cadre du « plan mercredi » dont l'objectif est de s'appuyer sur des ressources bénévoles du territoire pour diversifier l'offre des animations des temps périscolaires. « Nous remercions Monsieur Baudeau pour le temps qu'il a personnellement investi auprès des enfants comme pour l'enthousiasme qui est le sien et qu'il a su partager avec les petits comme avec les plus grands » précise Marie-Hélène Robic, adjointe en charge de l'Enfance et de la Jeunesse.



École Notre-Dame • Prévention routière

Les élèves du CE2 au CM2 des deux écoles de la commune ont suivi un cycle de formation à la sécurité routière durant le mois d'octobre.

Le service de la police municipale et le service des sports de la ville sont intervenus dans les écoles pour former les enfants à la sécurité routière, avant une mise en situation sur le terrain stabilisé Ar Menez.



Chez les 11-17 ans : Internet et les réseaux sociaux

À l'initiative de Patricia Jaffré, première adjointe, Laurent Simon, ancien commissaire divisionnaire central et aujourd'hui délégué à la Cohésion Police Population, est intervenu le 13 octobre à la Maison des Jeunes sur le thème des bons usages et des risques d'internet et des réseaux sociaux.

« Les échanges entre Laurent Simon et les parents larmorien furent très riches tant les juniors se sont montrés sensibilisés sur le sujet » explique Patricia Jaffré. Le commissaire a présenté les points d'attention et de vigilance à observer autant du côté des parents que des enfants ; ont été notamment évoqués : les notions de harcèlement et de cyber-harcèlement, les risques liés aux jeux vidéo en ligne ainsi que les outils de contrôle parental qui peuvent être mis en place pour préserver les jeunes dans leurs usages quotidiens des réseaux sociaux et d'internet en général.

Cette action qui s'inscrit dans le cadre du PEdT correspond au nouvel axe de travail sur la parentalité visant à accompagner les familles dans leur fonction parentale.



Une nouvelle équipe d'encadrement pour la Maison des Jeunes

Arrivée de Cyril



Cyril a intégré le service enfance jeunesse en tant qu'animateur à la Maison des Jeunes le 1^{er} juillet 2022. Larmorien d'origine et grand voyageur et aventurier, il accompagne depuis cet été les jeunes larmorien de 11 à 17 ans dans leurs projets et leurs envies.

Arrivée de Thomas



Thomas a rejoint le 8 novembre l'équipe du secteur « Enfance-Jeunesse » en charge de la coordination et de l'animation du secteur jeunesse 11-17 ans. Il est également chargé de l'animation du Conseil municipal Junior (CMJ) aux côtés de Marie-Hélène Robic. Il remplace Marion Merveille qui est partie de son plein gré pour de nouvelles aventures en Nouvelle-Zélande. Pour son départ, les jeunes lui ont dansé un « haka », la danse chantée maorie !

• **Contact :**
06 86 45 28 41
mj@larmor-plage.com

Du côté du Conseil Municipal Junior

Découverte de la capitale bretonne

Les jeunes conseillers juniors se sont rendus le 2 novembre à Rennes. Ils ont visité le conseil régional. Accueillis par Aurélie Martorell, conseillère régionale, les jeunes conseillers ont pu comprendre le fonctionnement de cette institution et son rôle politique. Après avoir déjeuné au CROUS, ils ont visité un lieu culturel emblématique : l'opéra de Rennes. Ils ont tous été émerveillés par la beauté des lieux. Les conseillers juniors étaient accompagnés par 4 élus (Marie-Hélène Robic, Réjine Le Normand, Françoise Guyader, et Katherine Gianni), et deux animateurs jeunesse, Marion Merveille et Alexis Le Bongoat.



Cérémonie du 11 novembre 2022

Sept conseillers juniors ont participé à l'émouvante cérémonie du 11 novembre en présence cette année d'un détachement de l'école des fusiliers-marins, et du Bagad de Lann-Bihoué. Très honorés et très fiers, les jeunes élus ont déposé la gerbe au monument aux morts accompagnés par le maire et les représentants militaires.



Les élus juniors au Conseil régional



• **Contact :**
Guillaume Duclos,
Responsable du service
gduclos@larmor-plage.com

Thomas Brachet
Animateur jeunesse
cmj@larmor-plage.com

De nouveaux visages dans les services

La ville de Larmor-Plage et le centre communal d'action sociale (CCAS) comptent environ 160 agents territoriaux. Après certains départs en retraite ou mutations, voici les nouveaux visages de ceux et celles qui vous accueillent désormais : à l'accueil, au service urbanisme, au service communication, au service Jeunesse...

Services à la population

Ce service est l'accueil général de la mairie. Il est composé d'une équipe de 3 agents, qui sont en lien direct avec la population. Ses missions principales sont l'accueil, l'état-civil (renseignements, actes), la gestion des cimetières (accueil des familles), l'organisation des élections, le recensement de la population, la régie périscolaire et l'organisation des cérémonies patriotiques.

Anne-Gaëlle a intégré le service en tant qu'agent d'accueil et officier d'état-civil le 1^{er} mai 2022. Elle était auparavant agent d'accueil au service urbanisme.

• Le service est ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Contact : 02 97 84 26 26 / etatcivil@larmor-plage.com



Service urbanisme

Ce service renseigne les particuliers et les professionnels dans leur démarche d'autorisations liées au droit du sol à Larmor-Plage. Il a également pour missions l'urbanisme opérationnel (autorisation du droit des sols), l'urbanisme prévisionnel (suivi du PLU, SCOT, RLP), la gestion de la taxe d'aménagement, le foncier et les contentieux d'urbanisme.

Denis a intégré le service urbanisme le 1^{er} novembre 2022 en tant qu'agent en charge de l'accueil. Il traite les demandes de certificats et enregistre les autorisations du droit des sols.

• Le service est ouvert au public du lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h. Contact : 02 97 84 26 63 / urbanisme@larmor-plage.com



Service communication événement et vie associative

Ce service de 4 agents est situé au rez-de-chaussée de la mairie. Il assure une fonction transversale au sein de la collectivité. Il valorise et accompagne l'action publique, assure la promotion du territoire et de ses acteurs. Il assure également la programmation événementielle estivale et coordonne la vie associative.

Anaïs a intégré le service communication le 20 juin 2022 en tant qu'assistante de communication « tout terrain ». Elle conçoit et réalise des supports de communication (affiches, flyers, guides...) et participe à la mise en œuvre d'actions ou d'événements et à leur promotion.

• Le service est ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Contact : 02 97 84 26 52 / communication@larmor-plage.com



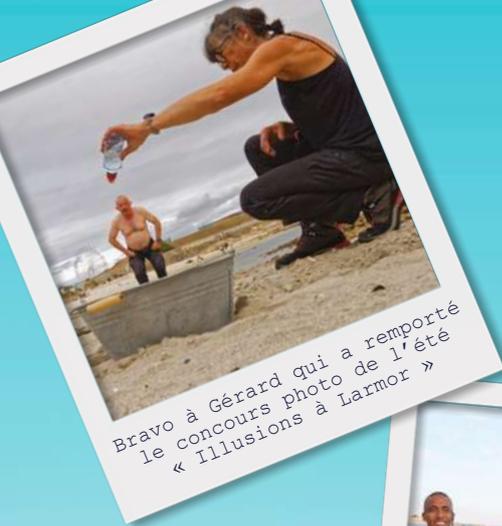
Services techniques

Les services techniques sont un service public destiné à améliorer le cadre de vie des Larmorien. Ils contribuent directement à maintenir la ville agréable, propre, accessible, pratique et attractive, dans tous les secteurs : espaces verts, voirie, bâtiment, logistique, chantier de réhabilitation, développement durable, mécanique, propreté, entretien des locaux, informatique et urbanisme.

Mickaël a intégré les services techniques le 14 septembre 2022 en tant que responsable du Centre Technique Municipal. Il rejoint une équipe de 45 agents. Il a pour missions l'encadrement et l'accompagnement des équipes techniques municipales au quotidien. Il planifie et organise les projets techniques et les travaux réalisés en régie par les équipes.

• Le service est ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. 7 allée du petit bois – ZA Quéhhello Congard
Contact : 02 97 86 45 50 / techniques@larmor-plage.com





Bravo à Gérard qui a remporté le concours photo de l'été « Illusions à Larmor »



La 1^{ère} vignette collector de l'album « Larmor-Plage en images » a été trouvée à la Cave de Bellevue.



Forme à la plage Gym douce sur la plage de Port-Maria



Intervention sécurité routière dans les écoles de Larmor-Plage



Petit-Port en musique Soirée salsa



Grande roue



Stage West Coast sauvetage et secourisme Maison des Jeunes



Journée du patrimoine Balade commentée sur les villas



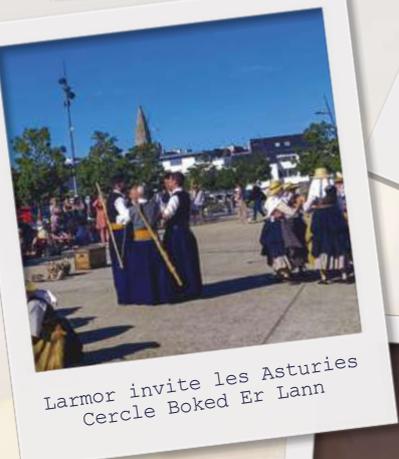
Remise des prix du jeu de piste « Les clés du patrimoine »



Les marchés de Toulhars



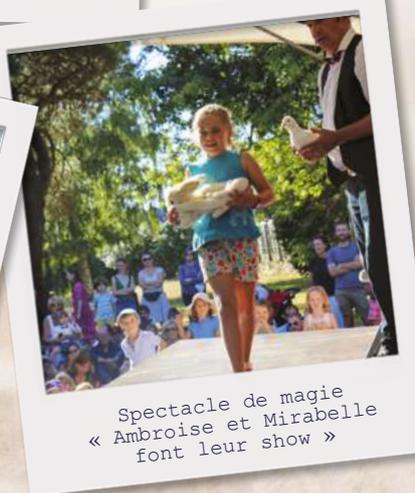
Repas des aînés au Casino sur le thème du cabaret par la troupe Mishowco



Larmor invite les Asturies Cercle Boked Er Lann



Yaka Paddle Festival



Spectacle de magie « Ambroise et Mirabelle font leur show »



Festivités du 14 juillet Concert Show Oasis

Larmor-Plage notre trait d'Union

Que de projets dans la commune !

Nous avons participé aux séances de travail concernant l'aménagement du Parc de l'Océan ; après la restitution faite au public, nous restons présents dans la poursuite de ce travail qui abordera essentiellement l'aménagement (plantations, mobilier...). Nous sommes dans l'attente de réponses sur les modalités d'entretien et du coût envisagés ainsi que sur les décisions prises par la Protection du Littoral concernant d'éventuelles constructions (sanitaires...).

Il est à souligner le nombre croissant de jeunes, voire de très jeunes Larmorien(ne)s, ce qui était et est toujours un objectif ! Néanmoins, il semble que, d'une part, les structures d'accueil ne puissent répondre aux besoins des familles qui ne trouvent pas de solutions de garde pour leurs enfants de 0 à 2 ans et que, d'autre part, l'anticipation de cette évolution n'avait pas été envisagée dans de bonnes dimensions.

Des pistes sont à l'étude pour le futur...

Continuons à parler des jeunes avec les élus du CMJ, toujours très impliqués, que nous avons accompagnés au Conseil Régional à Rennes.

Nous avons pu constater, selon l'avancement du chantier voirie à Kernevel (zones piéton/vélo/voiture), que la circulation des piétons sera sans doute plus aisée que celle des voitures et des bus !

Sachez que nous restons très actifs et vigilants au sein des institutions communales et nous vous rappelons que, chaque 2^e dimanche de chaque mois, vous pouvez venir, au Colibri de 10h à 12h, pour nous rencontrer et échanger avec nous !

Les élus : K. Gianni, F. Rubiano, V. Jeffroy, N. Dahirel



Agir pour Larmor-Plage

Plan Local d'Urbanisme (PLU) : transparence obligatoire - il faut tout dire !

Au sein du PLU, les Orientations d'Aménagement et de Programme (OAP) expriment les ambitions et la stratégie de la commune en termes d'aménagement.

Le PLU révisé présente 6 OAP (1), soit la réalisation de : 80 logements sur le Plateau du Menez Ouest, un lotissement de 147 logements à Quélisoy-Les Bruyères, 40 logements rue du Vieux Moulin, 25 logements rue de l'école du Menez, mais encore les projets de Thalassothérapie à Kerguelen, et un Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées (EHPA) à Kerhoas (2).

(1) 30% de logement social

(2) rappel : notre groupe souhaite un EHPA à proximité du centre ville.

Adieu stade André Cheval...

Rien sur l'étude urbanistique confiée au Cabinet Urbicus par M. Le Maire dans le cadre de ses attributions. Le périmètre concerné par cette réflexion d'urbanisme comprend : le stade André-Cheval, les terrains de tennis, l'ancienne école maternelle, l'espace public de l'avenue du Général De Gaulle, La Poste et la Police Municipale, la

Boule d'Armor, l'ancienne rotonde des bus urbains, et la place du Souvenir.

Un projet d'aménagement majeur qui aurait dû faire l'objet d'une OAP et qui justifie notre abstention.

Présentée lors du conseil municipal du 12 juillet 2022, **cette orientation porte sur des projets immobiliers conséquents et signe la fin de notre foncier communal.**

Dès l'ouverture de l'enquête publique, **nous avons alerté les commissaires enquêteurs à propos de ce projet d'aménagement non présenté aux Larmorien(ne)s et qui n'apparaît pas dans la révision du PLU.**

Attention, l'enquête publique du PLU qui permet à chacun de formuler des observations et propositions se terminera le 03 janvier 2023.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

Marie-France Normant, Catherine Darmon,
Gabriel Le Seigle
Facebook "agir pour Larmor-Plage"
MFNormant@larmor-plage.com 06 78 66 96 44



Larmor Avenir

On se souvient que l'un des fondements affichés du programme de cette équipe était la démocratie participative. A l'exception de celui du parc de l'océan, nous constatons un manque de consultation sur les projets importants. Nos propositions et remarques ne sont pas prises en compte.

Ainsi le projet de gestion du camping n'a fait l'objet d'aucun groupe de travail préalable. Il nous est soumis comme déjà attribué à la société VVF.

Nous saurons bientôt ce qu'il en est de nos finances, mais il n'est pas étonnant que le choix se porte sur le projet le plus rémunérateur sur le court terme. Comme d'autres, il comporte plus de bitume, et moins de végétalisation. Il écarte un projet concurrent qui est lui beaucoup plus respectueux de l'environnement. Enfin, que cette équipe accorde sa préférence à l'un des projets le moins social avec des tarifs élevés est bien révélateur de son mode de fonctionnement.

Pour le camping comme pour beaucoup d'autres dossiers, les choix de gestion sont ceux du monde d'avant. Au lieu d'un

travail de fond, les actions sont dispersées, mal réalisées, se perdent dans de lourds projets et sont souvent arrêtées en milieu du chemin.

Les sujets critiques pour la vie de tous et pour lesquels nous prenons du retard s'accumulent. Combien de temps devons nous attendre pour trouver des solutions aux infrastructures à bout de souffle, aux problèmes de logement avec l'augmentation des Airbnb, au manque de mixité sociale et générationnelle, au manque de possibilité d'accueil des très jeunes enfants, etc...?

Malgré ces difficultés et une année compliquée, nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année avec une pensée particulière pour celles et ceux qui souffrent en Afghanistan, en Iran, en Syrie et en Ukraine.

Jean-Louis Milès pour Larmor Avenir



Association des commerçants Larmor J'adore !

Commerçants, artisans, professions libérales, l'association *Larmor J'adore* se veut fédératrice des professionnels de la commune.

Un nouveau bureau a été élu à la tête de l'association, depuis le début de l'année : deux co-présidents, Benoît Canneva (IDEE Gestion) et Julien Le Saux (City Market), Julien Gastineau (GEIREC), trésorier, et Anna Prieto (Hispana Gourmet), secrétaire.

Avant d'entreprendre de nouveaux projets, l'association souhaite avant tout créer du lien entre ses membres. Pour cela, des moments de convivialité sont organisés régulièrement autour d'un petit déjeuner ou d'un repas. Ces rendez-vous permettent aux 40 membres actuels de mieux se connaître et le bureau invite les potentiels nouveaux adhérents à venir les rejoindre.

L'association participe activement à la vie de la commune :

- Neuf commerçants de l'association étaient présents au salon des vigneron et des gourmets pour présenter leurs produits.
- La participation des commerces à la distribution des vignettes de l'album d'images à collectionner « Larmor-Plage en images » a fortement contribué à la réussite du projet !

Le jeu continue, toutes les vignettes collector n'ont pas été trouvées. Alors rendez-vous chez vos commerçants préférés...



Anna Prieto, Hispana Gourmet

COMMERÇANTS



Benoît Canneva, gérant d'Idée Gestion et Julien Le Saux, gérant du City Market, tous deux nouveaux co-présidents de l'association *Larmor J'adore*.

• **LARMOR J'ADORE**
larmorjadore@gmail.com



Bouquet d'écume

Lorsque vous poussez la porte de chez Bouquet d'écume, le temps est suspendu... Vous entrez dans l'univers poétique de Dorothée-Rose, où le jeu des miroirs invite le regard à se poser sur les moindres détails. La boutique est joliment décorée avec des objets chinés, parmi les notes colorées des fleurs et la verdure des plantes.

La fleuriste, originaire de Pontivy et nouvellement installée place Notre-Dame depuis le mois de juillet, saura être attentive à vos souhaits. Un large choix de compositions vous permettra de réaliser des bouquets au gré de vos fantaisies.

« Offrir des fleurs embellit l'existence et satisfait toujours celles et ceux qui les reçoivent ». Ainsi, selon les occasions et les événements de la vie, pour une composition ou un décor, la fleuriste du haut de ses 25 années d'expérience, pourra vous conseiller sur le choix le plus approprié.

Dans un souci bienveillant du respect de la nature, Dorothée-Rose est membre du collectif de la fleur française. Les fleurs proposées sont choisies en suivant le rythme des saisons tout en privilégiant les productions locales.

Outre la vente en boutique, elle assure les livraisons gratuites sur Larmor-Plage et Lomener. Aussi, un mercredi soir de chaque mois, un cours d'art floral est proposé à la boutique. Un rendez-vous, pour tous les âges, où l'ambiance y est conviviale ! (35 euros le cours)

• **BOUQUET D'ÉCUME**
8 place Notre-Dame
bouquetdecume@gmail.com / 02 97 33 77 55
Du mardi au samedi : de 10h à 13h et de 14h30 à 19h30
Dimanche : 10h-13h



Dorothée-Rose Jegat, gérante.
Un prénom qui la prédestinait à exercer ce métier.



Portrait d'une famille larmorienne partie faire le tour du monde !



À l'approche de la quarantaine, Julie et Eric, avec leurs deux enfants, Enzo et Eva, réalisent leur rêve et partent faire le tour du monde pendant un an. Passés entre les mailles des confinements, leur voyage se déroule en deux étapes : tout d'abord à travers différents pays d'Amérique latine, d'Océanie et d'Asie selon différents modes de transport (camping-car, van, pirogue...), et une seconde partie à bord de leur voilier. Partis du Kernével, ils naviguent jusqu'aux Baléares.

La maman, Julie Tinsseau, larmorienne, a voulu laisser une trace à ses enfants : elle a écrit un livre « Mes enfants, venez voir ce monde » dans lequel elle nous livre une aventure familiale intense et une formidable expérience qui nous recentre sur l'essentiel... Nous avons rencontré Julie Tinsseau le 21 novembre quelques jours avant la sortie de son ouvrage. Interview.

Rédaction : Beaucoup de familles, à votre image, décident de partir faire une pause pour voyager et découvrir le monde. Comment avez-vous réussi à assouvir votre rêve ? Quels conseils pouvez-vous donner aux voyageurs indécis ?

Nous adorons voyager. Cela fait des années que nous lisons des récits de voyage. Dès qu'il y en a un qui sort, nous nous empressons de l'acheter. Un jour, on savait que ça allait être notre tour. Quand je suis tombée enceinte de mon deuxième enfant, la date fut fixée. Nous partirons à ses deux ans, le bon âge selon nous. Je ne sais pas si cela peut être un conseil, mais pour nous, c'est une manière de voir la vie : ne jamais remettre ses projets à plus tard. Nous n'avons qu'une vie, profitons-en !

Rédaction : Deux étapes, deux types de voyage, l'un en avion, camping-car ou pirogue, l'autre en voilier. Pouvez-vous nous décrire en quelques mots les parcours de ces deux voyages ?

À l'origine, nous voulions partir en voilier pendant un an. Finalement, notre projet a évolué et nous sommes ravis d'avoir réalisé cette année sabbatique en deux parties. Cela fait comme

deux voyages ! Le premier fut un tour du monde via le Mexique, l'Argentine, le Chili, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les Raja Ampat en Indonésie. Le deuxième voyage s'est déroulé avec notre bateau, partis du Kernével jusqu'aux Baléares.

Rédaction : Votre livre est plein d'anecdotes, de découvertes, de coups de cœur mais aussi de bonnes adresses d'un an de voyage en famille en tour du monde. Comment est née cette envie d'écrire ? Quel message souhaitez-vous laisser à travers ces quelques 350 pages ?

Tout au long de notre voyage, j'adorais écrire pour immortaliser ce que nous vivions, marquer l'instant et nos émotions. A notre retour, j'ai eu envie de rassembler toutes ces notes pour laisser une trace à mes enfants. Petit à petit, l'idée d'un livre a mûri. Et pourquoi ne pas partager notre expérience aux autres ?

À travers ces 350 pages, il en ressort la réelle beauté de notre planète et l'importance de partager cette aventure extraordinaire en famille. Nous avons davantage connu nos enfants en un an qu'en sept ans de vie à la maison. Nous recommandons à ceux qui ont ce genre de projets en tête de mettre tout en œuvre pour les réaliser car c'est une expérience inoubliable à tout point de vue, un épanouissement familial, personnel, une ouverture sur le monde, les cultures et la vie, tout simplement.

Séance dédicace le 20 décembre à l'espace culturel « Les Coureux » :

Une séance dédicace se tiendra le mardi 20 décembre à 18h à l'espace culturel « Les Coureux ». La famille Tinsseau au complet sera présente pour partager avec le public une année d'aventures à savourer le monde : les bons itinéraires, les sites incontournables, la préparation du budget, la pharmacie de voyage, l'organisation des cours à distance...

Mes enfants, venez voir ce monde !

Points de vente : Sillage Plœmeur, Maison de la presse et Le Havane à Larmor-Plage, Coop Breizh et la Fnac Lorient, Espace culturel Leclerc Quéven, plateforme en ligne ETSY.

Facebook et Instagram @famille_Tinsseau.



Noël Larmorien



Animations et surprises de Noël pour tous en décembre

La ville de Larmor-Plage s'est une nouvelle fois mobilisée pour proposer des animations pour les fêtes de fin d'année.

Immergez-vous dans cette atmosphère festive et chaleureuse avec ses odeurs de pain d'épices et de chocolats, et émerveillez-vous des guirlandes scintillant autour du sapin.



Concours de dessin « Dessine la maison du Père Noël »

Jusqu'au 6 janvier, glisse ton dessin et ton bulletin d'inscription dans une enveloppe, et dépose-la dans la boîte aux lettres du Père Noël.



Jeu « Pixel Art » Autour des illuminations

Pour les fêtes de fin d'année, la ville de Larmor-Plage se pare de ses plus belles lumières. Amusez-vous à retrouver les codes sur les boules de Noël cachées autour de ces illuminations. Téléchargez la grille sur le site internet de la ville et reportez les codes en coloriant les cases, pour admirer le dessin qui apparaît !

Calendrier de l'aveil #EnAventLarmor

Cette année pour attendre le Père Noël, le service communication a créé son calendrier de l'aveil virtuel sur les réseaux sociaux (Instagram et Facebook) et sur le site internet. Tutoriels, bricolages, jeux, recettes, chansons, lectures... les services de la ville ont uni leurs idées et compétences pour vous offrir un contenu riche.

Mais chut ! On ne vous en dit pas plus...



La boîte aux lettres du Père Noël

Viens déposer ta lettre sur la place Notre-Dame. N'oublie pas d'inscrire ton nom et ton adresse pour que le Père Noël puisse te répondre.

Programmation culturelle



22
et
23
janvier

Concert-conférence

« Un orchestre au bout des doigts »

DIMANCHE 22 JANVIER

17h • Espace culturel Les Coureux

Concert à 2 pianos

Une immersion sur trois siècles dans un univers bien aimé des mélomanes, avec des pièces charismatiques arrangées pour 2 pianos, **Lia-Diana Badareau et Claire Peilho**, accompagnée par le conférencier musicologue **Guillaume Kosmicki**.

Organisation Ville de Larmor-Plage.

Entrée : 10 euros

Au profit de l'association « Le Monde de Yanael »

LUNDI 23 JANVIER

• **De 10h à 15h** : Interventions pédagogiques pour les scolaires
Grâce à Laurent Morellec, intervenant musical en milieu scolaire, plusieurs séances pédagogiques seront organisées pour les élèves des écoles de Larmor-Plage.

• **20h** : Audition « Hors les murs » avec les élèves du conservatoire de musique de Lorient

Duo, trio, deux pianos.

20h, entrée libre



du
27
au
29
mai

Courant d'Arts : un appel aux artistes

En 2023, la municipalité réitère l'événement en proposant un nouveau circuit artistique du 27 au 29 mai.

L'appel à candidature est lancé pour cette troisième édition : dossier de présentation artistique (visuels et texte) à transmettre ou à déposer au service communication.

• Contact :

Service communication

02 97 84 26 52

communication@larmor-plage.com



Sam.
25
février

Festival les Deizioù

21h • Salle des Algues

Fest-Noz avec les groupes Arvest, David Pasquet Trio, les Frères Dréan.



Arvest

Un son unique, parfaite alliance entre le kan ha diskan et le pop-rock électro. Incontournable de la scène bretonne actuelle, le groupe distille un univers envoûtant, puissant, où voix et guitares s'entremêlent, appelant irrésistiblement à la danse.

Organisation ville de Larmor-Plage, en partenariat avec le groupe Celtique Boked er Lann.

Buvette & restauration sur place.

Entrée : 8 euros

Au profit de l'association Unis pour l'Ukraine 56.



du
20
avril
au
20
mars

Les 15 ans de Festival Pêcheurs du Monde à Larmor-Plage

Le Festival de films « Pêcheurs du monde » renoue avec une semaine de projections, de débats, d'expositions et d'animations. Thème de cette 15ème édition : Entre terre et mer : nos futurs !

Lundi 20 mars

Soirée projection de films

Espace culturel Les Coureux, 18h

Expositions en hommage à Alain Jégou

Du 30 mars au 16 avril

« Une piste entre ciel et terre. Mais la mer »

Alain Jégou / Georges Le Bayon

Espace culturel Les Coureux

Ouvert du lundi au samedi de 14h à 18h et le dimanche de 10h30 à 13h et de 14h à 18h

Du 24 mars au 20 avril

Exposition des travaux réalisés par des étudiants de l'école Estienne à Paris à partir des textes du poète Alain Jégou.

Médiathèque

D'autres animations seront proposées dans le cadre du festival : un spectacle musique et poésie « La poésie n'aura pas lieu » avec Marianning Larc'hantec (harpiste) et Philippe Dagorn (poète) ; des interventions en milieu scolaire avec « Les flâneurs en poésie ».

Plus d'informations sur larmor-plage.bzh

Distribution des paniers de l'AMAP

18h • Espace culturel Les Coureaux

L'AMAP est une Association qui œuvre pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne. Elle existe depuis plus de 13 ans à Larmor-Plage.

Les producteurs proposent chaque semaine des paniers alimentaires qui peuvent être composés de pain, de fromages de chèvre, de produits laitiers de vache, d'œufs, de volailles et produits dérivés, d'huile de colza et de miel. C'est vous qui choisissez... Sauf les légumes, qui sont, quant à eux, proposés par les maraîchers. Cela permet de découvrir des variétés qui n'auraient peut-être pas été achetées ! La composition, le poids et le prix du panier sont personnalisables selon les goûts et les budgets.

L'adhésion est de 10 euros/an par famille. L'engagement minimum est de 6 mois (par saison).

Une distribution hebdomadaire est planifiée tous les lundis de 18h à 19h30, à la maison des associations, 19 rue de Beg Tal Men à Larmor-Plage.

Pour en savoir plus, vous êtes invités à venir découvrir l'AMAP le lundi 13 mars 2023 entre 18h et 19h30, espace culturel les Coureaux, à l'occasion de la présentation des nouveaux contrats avec dégustation.

• Contact :
amaplarmorplage@yahoo.fr



Lun.
13
mars

Salon du Meccano

Salle Ar Menez, de 10h30 à 18h30

Le club des Amis du Meccano organise leur 48^e exposition internationale au complexe sportif Ar Menez. Lors de cet événement, les exposants sont invités à concourir sur des réalisations libres ou suivant le thème retenu pour l'année 2023 : les Sapeurs-Pompiers Terre, Air, Mer.

Le club fête en 2023 son 50^{ème} anniversaire. Le salon de Larmor-Plage accueillera également le concours des amis du BTP-COBATY ainsi que l'Amicale des Sapeurs-Pompiers du Morbihan qui exposeront leurs anciens véhicules.

3 euros, gratuit pour les moins de 16 ans

• Contact :
<http://club-amis-meccano.net/>



du **18**
au **20**
mai

Brocante vide-greniers de l'US Goélands

Parc de l'Océan, de 9h à 19h

Le traditionnel vide-greniers-brocante organisé par l'Union Sportive des Goélands fêtera cette année son 32^{ème} anniversaire.

Cet événement, qui rassemble plus de 200 exposants, est un rendez-vous incontournable pour les brocanteurs de Bretagne et d'ailleurs.

Tarif : 2 euros, gratuit pour les moins de 12 ans.

• Contact :
Union Sportive des Goélands
06 07 48 62 88
brocantegoelands@gmail.com

Sam Dim
6 et 7
mai



Fête des Coureaux 2023

Port-Maria, de 11h30 à 18h

La bénédiction des Coureaux sera célébrée le 25 juin, en souvenir des disparus en mer au son du biniou et de la bombarde, accompagnés du Cercle Celtique Boked Er Lann.

Tout au long de la journée : restauration, parade de bateaux, animations nautiques, artisanat local...

• Contact :
Organisé par l'Association Accolade.
accoladelarmorplage@gmail.com

Dim.
25
juin



DU 2 DÉCEMBRE AU 26 JANVIER 2023

Exposition de peintures
Isabelle Laurent



DÉCEMBRE

JANVIER

DU 27 JANVIER AU 23 MARS 2023

Exposition de peintures
MIK JÉGOU

Dans le cadre du festival Deizioù. Peintre et ancien danseur, Mik Jégou fait danser la couleur.



FÉVRIER

MARDI 20 DÉCEMBRE 2022

Atelier de création de décorations de Noël
DE 10 H À 12 H

Animé par Thierry Leclair
À partir de 8 ans, sur inscription,
réservé aux abonnés.



• Contact :
02 97 84 26 50
mediatheque@larmor-plage.com
mediatheque.larmor-plage.com

1 • Succession

DVD, série télévisée, 3 saisons,
2020-2022

La série est centrée sur la famille Roy, les propriétaires dysfonctionnels de Waystar Roy Co., un conglomérat mondial de médias et de divertissement, qui se battent pour le contrôle de l'entreprise dans un contexte d'incertitude quant à la santé du patriarche de la famille, Logan Roy. Inspirée de la vie du magnat de la presse, Rupert Murdoch, la série enchaîne les coups de théâtre et nous plonge dans une sorte de lutte à mort entre les enfants Roy pour la succession de leur père, où tous les coups sont permis.

C'est féroce, immoral et d'un humour grinçant, mais on en redemande !



2 • Blanc

de Sylvain Tesson, Gallimard, 2022

Dans ce récit, Sylvain Tesson revient sur une aventure dans le grand Blanc, morcelée sur quatre hivers, de 2018 à 2021. Comme à son habitude, l'auteur nous entraîne avec lui dans ces paysages grandioses et immaculés. Du blanc, du blanc, que du blanc...

Au cours de cette traversée à ski, Sylvain Tesson et son ami Daniel du Lac (guide de haute montagne), parcourent 1 600 kilomètres dans la neige des Alpes. Le départ se fait à Menton et l'arrivée à Trieste en Italie.

À partir de cet exploit sportif inédit, l'auteur tire le récit d'une aventure humaine et d'une méditation sur ces paysages totalement blancs qui s'étendent au cœur de notre vieux continent.

3 • Ténor

un film de Claude Zidi Jr., DVD, 2022

L'histoire d'une rencontre entre Antoine, jeune de banlieue parisienne qui partage son temps entre ses études de comptabilité, loin d'être son élément, son travail de livreur, les battles de rap qui le passionnent par-dessus tout et Mme Loyseau, professeure de chant à l'Opéra Garnier, institution dans le monde de la musique. Le destin de ce jeune homme va être bouleversé lors d'une de ses livraisons, parmi toutes celles réalisées quotidiennement, dont la destinataire n'est autre que cette professeure de chant.

Une ode à la musique, aux ponts qu'elle peut créer, entre les genres et les gens ; à la sensibilité et la force qu'elle peut révéler en chacun de nous. Aux heureux hasards qui peuvent changer le cours d'une vie.



Animations

DU 24 MARS AU 20 AVRIL 2023

Festival Pêcheurs du Monde

Exposition réalisée par des étudiants de l'École Estienne à Paris à partir de textes du poète Alain Jégou.



MARS

AVRIL

MAI

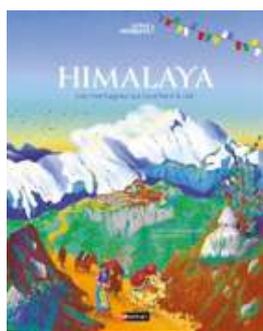


DU 21 AVRIL AU 25 MAI

Exposition photos

LARMOR PHOTO

Organisée par Jean-Philippe Canard.



4 • Himalaya, les montagnes qui touchent le ciel,

livre documentaire jeunesse de Soledad Romero Marino, Nathan Jeunesse, 2022

Un documentaire qui fait découvrir aux enfants l'Himalaya à travers l'Inde, le Népal et le Tibet.

Un voyage pour en apprendre davantage sur le bouddhisme, les paysages et les différentes cultures à travers de magnifiques illustrations.



Christelle Lamour



Marie-Pierre Briand et le maire

Bonne retraite à Marie-Pierre et bienvenue à Christelle Lamour !

La médiathèque de Larmor-Plage accueillera mi-janvier sa nouvelle responsable en la personne de Christelle Lamour, en remplacement de Marie-Pierre Briand, qui durant vingt années a œuvré pour le bon fonctionnement du service en offrant aux Larmoriennes et aux Larmoriens les moyens utiles pour s'informer, se former, se cultiver et se divertir. Nous remercions chaleureusement Marie-Pierre pour son travail et son implication et lui souhaitons une belle et heureuse retraite !

Christelle Lamour, actuellement directrice du pôle culturel de la ville de Baud, a été choisie pour être la future responsable du nouveau service Culture et Patrimoine de la ville. Recrutée sur sa solide expérience de gestion des médiathèques et musées et sa connaissance des enjeux contemporains de lecture publique, du spectacle vivant et des arts, comme aussi sur ses

compétences et son expérience acquise dans l'organisation d'événements, elle travaillera de concert avec Régine Le Normand pour le développement culturel de notre ville. Elle aura la responsabilité et la direction des équipements existants, la Médiathèque et l'Espace culturel « Les Coureaux ».

La création de ce nouveau poste répond à un des objectifs de la politique culturelle du projet politique de territoire (en ligne sur le site internet de la ville larmor-plage.bzh) : créer un service spécifique « Culture et Patrimoine », ce qui permettra de mieux développer les projets culturels, les événements d'art et d'intérêt patrimonial et de répondre ainsi aux attentes exigeantes de nos concitoyens et de nos visiteurs.

Nous souhaitons à Christelle Lamour la bienvenue à Larmor-Plage !

DÉCEMBRE 2022 JANVIER 2023 FÉVRIER 2023

DÉCEMBRE 2022

DU 1^{ER} AU 24 DÉCEMBRE

CALENDRIER DE L'AVENT

#EnAventLarmor

Sur le site larmor-plage.bzh,
Facebook et Instagram

DU 2 DÉCEMBRE AU 7 JANVIER

JEU AUTOUR DES ILLUMINATIONS

« Pixel Art »

DU 2 DÉCEMBRE AU 26 JANVIER

EXPOSITION DE PEINTURES

Isabelle Laurent

Médiathèque

DU 6 DÉCEMBRE AU 7 JANVIER

CONCOURS DE DESSIN

« Dessine la maison du Père Noël »

Bulletin d'inscription disponible à la mairie
ou sur le site larmor-plage.bzh

DIMANCHE 11 DÉCEMBRE

CONCERT DE NOËL

Chœur Les Vents de la Mer

Église Notre-Dame, 17h

12 euros, gratuit moins de 16 ans

MERCREDI 14 DÉCEMBRE

CONTE DE NOËL

À partir de 3 ans

Médiathèque, 17h

Réservé aux abonnés

Sur inscription : 02 97 84 26 50

DIMANCHE 18 DÉCEMBRE

ARRIVÉE DU PÈRE NOËL EN BATEAU

Organisé par l'APPRL,

Le Père Noël arrivera en bateau à 18h30, au
petit port de Kernével avec de nombreuses
friandises.

Pour attendre la venue du Père Noël : crêpes,
boissons chaudes, atelier maquillage et
animation clown à partir de 17h.

Le feu d'artifice sera tiré du bateau vers 18h15.

MARDI 20 DÉCEMBRE

ATELIER DE CRÉATION DE DÉCORATIONS DE NOËL

Médiathèque, de 10 h à 12 h

Animé par Thierry Leclair

À partir de 8 ans, sur inscription,
réservé aux abonnés

SÉANCE DE DÉDICACE

« Mes enfants, venez voir ce monde ! »

Rencontre avec la famille Tinseau

Espace Culturel Les Coureaux, 18h

MERCREDI 21 DÉCEMBRE

SPECTACLE DE NOËL

Pour les enfants de 3 à 10 ans

Organisé par le Comité des Fêtes

Salle des Algues, 15h

Sur inscription :

comitedesfeteslarmorplage@gmail.com

SPECTACLE DE FEU

« GOA » PAR KUM-KUM

Esplanade des Algues, 18h

Offert par la ville

FEU D'ARTIFICE & CONTE DE NOËL

« LE PETIT RENNE BLANC »

Place Notre-Dame, 19h

Offert par la ville

LUNDI 26 DÉCEMBRE

DON DU SANG

Salle des Algues

Sur rendez-vous : <https://efs.link/rdv>



JANVIER 2023

VENREDI 13 JANVIER

GALETTE DES ROIS DES AÎNÉS

Offert par le CCAS et le Comité des fêtes
Salle des Algues, 14h

SAM 14 ET DIM 15 JANVIER

THÉÂTRE « SILENCE ON TOURNE ! »

Compagnie Coup de Torchon

Organisé par le Lions Club Lorient Ocean
Au profit de l'association

« Enfants Cancer Santé »

Espace Culturel Les Coureaux

Samedi 14 janvier à 20h30

Dimanche 15 janvier à 15h

12 euros / 6 euros moins de 15 ans

Billets en vente à la Maison de la Presse

DIMANCHE 22 JANVIER

CONCERT PIANOS

« Un orchestre au bout des doigts »

Ville de Larmor-Plage

Espace Culturel Les Coureaux, 17h

Plus d'infos p.26

DU 27 JANVIER AU 23 MARS

EXPOSITION DE PEINTURES

Mik Jégou

Médiathèque

FÉVRIER 2023

DIMANCHE 5 FÉVRIER

THÉÂTRE « GLEN GARRY GLEN ROSS »,

de David Mamet par la troupe

Les Clameurs de l'Estran

Organisé par l'Amicale Laïque

Espace Culturel Les Coureaux, 17h

8 euros / 4 euros réduit

DIMANCHE 5 FÉVRIER

THÉ DANSANT

Organisé par le Comité des Fêtes

Animé par l'orchestre Barbaro

Salle des Algues, 14h30

12 euros

VENREDI 10 FÉVRIER

BAL DANSE EN LIGNE

Organisé par l'ASCA

Salle des Algues, de 14h30 à 18h30

8 euros

SAMEDI 25 FÉVRIER

FEST-NOZ • FESTIVAL LES DEZIOU

Arvest, David Pasquet Trio,

les Frères Dréan

Boked er Lann et Ville de Larmor-Plage

Salle des Algues, 21h

8 euros

Plus d'infos p.26

LUNDI 27 FÉVRIER

DON DU SANG

Salle des Algues

Sur rendez-vous : <https://efs.link/rdv>

Les cahiers du Pays de Plœmeur Décembre 2022

Le comité d'histoire du Pays de Plœmeur a composé
et édité le cahier n°32.

Les cahiers du Pays de Plœmeur n° 32 sont
disponibles auprès du Comité d'histoire du Pays de
Plœmeur et dans les points de vente habituels :

- Maison de la presse, avenue de la Plage,

- Tabac presse Le Havane, rue du Minio,

- Rayon librairie du centre Leclerc de

Larmor-Plage,

Prix : 14 euros



MARS 2023

**DIMANCHE 5 MARS
RENDEZ-VOUS DES COLLECTIONNEURS**

Organisé par l'ASCA
Salle des Algues, de 9h à 18h
1,50 euros

**DIMANCHE 5 MARS
THÉÂTRE « LA NOSTALGIE DES BLATTES »**

De Pierre Notte
Par la compagnie « Le Puits Ferré »
Organisé par l'Amicale Laique
Espace Culturel Les Coureaux, 17h
8 euros/4 euros (réduit)

**SAMEDI 11 MARS
SOIRÉE DE LA SAINT PATRICK**

Orchestre Bruno Le Leuch
Organisée par le Comité de Jumelage
Salle des Algues, 19h30
28 euros

DIMANCHE 19 MARS

VIDE DRESSING

Organisé par l'Amicale Laique
Salle des Algues
De 9h30 à 17h
Tarif exposant : 10 euros, espace à réserver
Tarif public : 1 euro

**LUNDI 20 MARS
FESTIVAL PÊCHEURS DU MONDE**

Projection de films
Espace Culturel Les Coureaux, 18h
Plus d'infos p.26

**DU 24 MARS AU 20 AVRIL
EXPOSITION PÊCHEURS DU MONDE**

En hommage à Alain Jégou
Médiathèque
Plus d'infos p.26

**DIMANCHE 26 MARS
THÉ DANSANT**

Organisé par le Comité des fêtes
Salle des Algues, 14h30
12 euros

**DU 30 MARS AU 16 AVRIL
EXPOSITION « UNE PISTE ENTRE CIEL ET TERRE. MAIS LA MER »**

En hommage à Alain Jégou
Espace Culturel Les Coureaux
Plus d'infos p.26



AVRIL 2023

EXPOSITION « LARMOR PHOTO »

DU 22 AVRIL AU 14 MAI
Armor Photo et la Ville de Larmor-Plage
Espace Culturel Les Coureaux
De 15h à 18h, du mardi au samedi
De 10h à 13h, le dimanche
Entrée libre



Pour sa 17^{ème} édition Larmor Photo a sélectionné 18 photographes tant pour la pertinence de leurs créations que la variété de leurs approches photographiques. Rencontre avec les photographes tout au long de l'exposition.

**DIMANCHE 23 AVRIL
BAIGNADE DE PRINTEMPS**

Organisé par Accolade
Plage de Port-Maria

**DIMANCHE 30 AVRIL
CÉRÉMONIE CAMERONE**

Place du souvenir
AALE 56

RÉGATE AVIRONS

Compétition aviron de mer
Plage de Port-Maria
CNL

MAI 2023

**SAM 6 ET DIM 7 MAI
BROCANTE / VIDE GRENIER
DES GOÉLANDS**

Parc de l'Océan, de 9h à 19h
2 euros
Plus d'infos p.27

**DIMANCHE 14 MAI
THÉ DANSANT**

Organisé par le Comité des fêtes

**DU 15 AU 21 MAI
CONCOURS DE PEINTURE
THÈME ATMOSPHERE MARINE**

Les artistes de Larmor-Plage
Espace Culturel Les Coureaux

**DU 18 AU 20 MAI
SALON DU MECCANO**

Salle Ar Menez, de 10h30 à 18h30
3 euros, gratuit moins de 16 ans
Plus d'infos p.27

**SAMEDI 20 MAI
JOURNÉE DES MÉTIERS D'ARTS**

Organisé par le Comité des fêtes
Salle des Algues, de 10h à 19h

**LUNDI 22 MAI
DON DU SANG**

Salle des Algues
Sur rendez-vous : <https://efs.link/rdv>

**DU 27 AU 29 MAI
COURANT D'ARTS**

Circuit artistique
Artistes répartis dans différents lieux
d'exposition
Ville de Larmor-Plage

JUIN 2023

**SAM 3 ET DIM 4 JUIN
EXPOSITION DES ATELIERS D'ART**

Organisé par l'ASCA
Espace Culturel Les Coureaux

SAMEDI 10 JUIN

THÉÂTRE « LA FAMILLE R »

Par le groupe adulte de l'ASCA
Mise en scène Laura Piriou
Espace Culturel Les Coureaux, 20h
3 euros

**DIMANCHE 11 JUIN
REPRÉSENTATIONS DE THÉÂTRE**

Des groupes d'enfants de l'ASCA
Espace Culturel Les Coureaux, 15h
3 euros

**SAM 17 ET DIM 18 JUIN
EXPOSITION DES ATELIERS D'ART**

Organisé par Amicale Laique
Espace Culturel Les Coureaux

**DIMANCHE 18 JUIN
CONCERT**

Chœur Les Vents de la Mer
Église Notre-Dame, 20h
12 euros, gratuit moins de 16 ans

**SAMEDI 24 JUIN
ÇA CARTONNE À LARMOR-PLAGE**

Organisé par Accolade
Pointe des Bagueurs, de 10h à 16h
Laissez naviguer votre imagination !
Construisez votre bateau en carton ! (carton
fourni et gratuit)
Matériaux biodégradables pour préserver
l'océan ! Venez nombreux, bonne humeur
garantie !
accoladelarmorplage@gmail.com
Facebook @cacartonnealarmorplage

**DIMANCHE 25 JUIN
FÊTE DES COUREAUX**

Organisé par Accolade
Plus d'infos p.27



Organisation Ville de Larmor-Plage
Contact : Service communication
02 97 84 26 52
communication@larmor-plage.com



Noël Larmorien 2022

MERCREDI 21 DÉCEMBRE
PROGRAMME

SPECTACLE DE NOËL

PAR LE COMITÉ DES FÊTES
Salle des Algues • 15h

SPECTACLE DE FEU

PAR LA VILLE DE LARMOR-PLAGE
Esplanade des Algues • 18h

FEU D'ARTIFICE ET CONTE DE NOËL

PAR LA VILLE DE LARMOR-PLAGE
Place Notre-Dame • 19h

Plus d'informations sur le site internet
de la ville larmor-plage.bzh